

The image is a composite. On the left, a young woman is shown from the chest up, wearing a light blue denim jacket over a white t-shirt. She has a grey backpack on her back and is holding a pair of white earbuds. On the right, there is a close-up of a gold-colored alarm clock with a white face and black numbers. The background is a soft, out-of-focus outdoor setting.

## Réunion Parents des élèves de 1<sup>ère</sup> générale

### *Sommaire*

- Introduction : *les conditions de la rentrée*
- Réforme du lycée (principes, contraintes)
- Réforme du baccalauréat (évaluation, examen)
- *Parcoursup* (enjeux, méthode)

27 septembre 2022

# Réforme du lycée général et technologique (décret n° 2018-614 du 16 juillet 2018)



- **Des constats :**

- Hiérarchie des filières accentuée, filière S élitiste
- Accès au baccalauréat général en régression (problèmes de lisibilité ?)
- Taux d'accès en Seconde générale et technologique en baisse

- ***En clair, les objectifs de la réforme de 1993 non atteints***

---



- **Des ambitions affichées :**

- Simplifier l'organisation scolaire (abandon des filières, dvlpt d'une culture commune)
- Valoriser le travail et la régularité des lycéens (contrôle continu)
- Accompagner le projet d'orientation
- Faire du lycée un tremplin vers la réussite dans le supérieur (*Parcoursup*)

# La réforme du lycée général, en bref...

## Des enseignements communs (*pour l'acquisition d'une culture commune*)

- Français : 4h (*Philosophie en Terminale*)
- Histoire-Géographie : 3h
- LVA et LVB : 4h30 (*4h en Terminale*)
- Education physique et sportive : 2h
- Enseignement scientifique : 2h
- Enseignement moral et civique : 18h/an

## 1 enseignement optionnel (3h)

- LVC (Italien, Russe)
- Histoire des Arts
- LCA (cumulable)
- Mathématiques complémentaires *ou* expertes (*en plus en Terminale*)
- Droit et Grands enjeux du Monde contemporain (*en plus en Terminale*)

## 3 enseignements de spécialité (4h par spécialité), 2 en Terminale (6h par spécialité)

- Histoire des Arts (HDA)
- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (HGGSP)
- Humanités, Littérature et Philosophie (HLP)
- Langues, Littératures et Cultures Etrangères (LLCE) : Anglais, Espagnol
- Mathématiques
- Numérique et Sciences informatiques (NSI)
- Physique-Chimie (PC)
- Sciences de la Vie et de la Terre (SVT)
- Sciences de l'Ingénieur (*à l'extérieur*)
- Sciences économiques et sociales (SES)
- Littérature, Langues et Cultures de l'Antiquité (LLCA, *à l'extérieur*)
- Education physique, pratiques et Cultures sportives (*à compter de la session 2023*)

# La réforme du lycée, des conséquences, des choix et des contraintes...

## Des conséquences pour les élèves,

- Un parcours rythmé par les choix
- Un rythme soutenu des évaluations (relation à l'examen qui évolue)
- Une dispersion des élèves dans les groupes d'enseignement (notion de classe en déclin)
- Un suivi du Professeur principal plus difficile
- Une conjoncture peu facilitante (Covid et enseignement à distance)

## Des choix de l'établissement,

- Une combinatoire de spécialités large, contrainte majeure sur la structure
- Le choix des groupes à effectifs réduits (langues, enseignement scientifique), un accompagnement à la réussite

## Des contraintes fortes,

- Une structure rigidifiée par les enseignements de spécialité
- Une réduction des combinaisons (spécialité « orpheline »)
- Une structuration de classe conditionnée par les enseignements de spécialité (cons. sur les constitutions)
- Une spécificité de l'établissement à prendre en compte



## La réforme du baccalauréat (décret n°2021-983 du 27 juillet 2021),

### - la prise en compte du contrôle continu (40% de la note finale)

- . Enseignement de spécialité suivi en 1<sup>ère</sup> (coeff.8)
- . Histoire-Géographie (coeff.6)
- . Enseignement moral et civique (coeff.2)
- . LVA (coeff.6) et LVB (coeff.6)
- . Education physique et sportive (CCF, coeff.6)
- . Enseignement scientifique (coeff.6)

### - des épreuves finales réduites, mais renouvelées

- . EAF (coeff.5+5): écrit 4h, oral 20 mn
- . Philosophie (coeff.8) : écrit 4h
- . Grand Oral (coeff.10) : 20 mn
- . Spécialités (coeff.16) : écrit 4h

### - un calendrier modifié (enseignements de spécialité en mars, EAF + Philosophie + Grand Oral en Juin)



Une relation au baccalauréat à reconstruire !

# Le contrôle continu, un nouveau rapport à l'évaluation...

Note de service du 28 juillet 2021 (parue au Bulletin officiel n°30 du 29 juillet 2021),

## ► élaboration d'un projet d'évaluation

### Charte d'évaluation (signée en début d'année)

« La moyenne annuelle du candidat rassemble l'ensemble des résultats chiffrés obtenus par l'élève au fil de son parcours scolaire pendant les deux années du cycle terminal. **Les évaluations prises en compte dans la moyenne de contrôle continu sont spécifiées par l'enseignant.** Selon la nature de l'évaluation, l'enseignant lui attribue le coefficient qu'il estime pertinent. L'ensemble de ces coefficients, ainsi que les modalités d'évaluation, sont clairement présentés aux élèves par l'enseignant en début d'année. Ces modalités d'évaluation bénéficient d'une harmonisation des pratiques au sein de chaque discipline évaluée en contrôle continu ».

### De la pertinence du contrôle de l'assiduité

*Pour avoir du sens et être réellement représentative du niveau d'un élève, une moyenne doit nécessairement être construite à partir d'une pluralité de notes (à minima 2 notes, sauf en EPS). Le contrôle continu implique donc un respect scrupuleux de l'obligation d'assiduité prévue à l'article L.511-1 du Code de l'éducation, qui impose aux élèves de suivre l'intégralité des enseignements obligatoires et optionnels auxquels ils sont inscrits. Un suivi attentif de l'assiduité des élèves est mis en place dans l'établissement afin d'anticiper les difficultés éventuelles de constitution de moyennes. Le défaut d'assiduité, en cas de récurrence, expose l'élève à des sanctions disciplinaires.*

*L'absence d'un élève à une évaluation certificative, considérée par l'enseignant comme nécessaire à l'élaboration d'une moyenne représentative, déclenche automatiquement une procédure de remplacement stricte et commune à tous les enseignements faisant l'objet d'un contrôle continu :*

1) après une absence, l'élève et son professeur s'accordent dans les jours qui suivent son retour en cours pour organiser une évaluation spécifique à son intention selon des modalités fixées en accord avec le service de Vie scolaire

2) si l'élève ne répond pas à cette sollicitation, il/elle recevra **une convocation officielle de la direction de l'établissement** (doublée d'une information aux parents) pour accomplir son obligation de candidat au contrôle continu, dans le cadre d'une nouvelle évaluation de remplacement le mercredi après-midi.

3) **en cas d'absence injustifiée à cette convocation officielle, l'élève se verra attribuer la note de 0 à l'évaluation**, note à laquelle peut s'ajouter une sanction disciplinaire conformément à l'article R.511-3 du Code de l'éducation et aux circulaires n°2011-111 et n°2011-112 du 1<sup>er</sup> janvier 2011 relatives respectivement au règlement intérieur dans les établissements publics locaux d'enseignement et à l'organisation des procédures disciplinaires.

*Si, en fin de trimestre ou d'année, les absences d'un élève, pour des raisons dûment justifiées tenant à sa scolarité ou à sa santé, sont jugées par son professeur comme faisant porter un risque à la représentativité de sa moyenne ou qu'elles ne lui permettent pas de disposer d'une moyenne annuelle pour un ou plusieurs enseignements, il/elle est convoqué(e) à une évaluation ponctuelle de remplacement.*

*Quelle que soit la nature de l'évaluation (initiale ou de rattrapage), toute fraude constatée lors de l'épreuve exposera l'élève à des sanctions administratives (allant jusqu'à l'interdiction de tout examen pendant 5 ans), voire pénales, conformément au Code de l'Éducation (articles D 334-25 à R 334-35).*





### Un calendrier contraint :

- ***semaine de l'orientation*** (février)
- ***conseil de classe 2<sup>ème</sup> trimestre*** (fin mars) : choix de l'enseignement de spécialité que l'élève ne souhaite pas poursuivre en Terminale
- ***communication définitive***, 14 avril 2023
  - modalités d'évaluation différente (contrôle continu)
  - préparation de la rentrée (construction de structure)
- ***épreuves anticipées de Français*** (écrit le 15 juin, oral probablement à partir du 19 juin)



Pas de pression inutile !

## Parcoursup, un outil performant !...

- **Finalisation du projet d'orientation**
- **Éléments du dossier nombreux et divers :**
  - Le projet de formation motivé
  - La fiche Avenir renseignée par le lycée
  - Les bulletins scolaires de 1<sup>ère</sup> et les notes des épreuves anticipées
  - les deux premiers bulletins de Terminale
  - des pièces complémentaires en fonction des formations demandées
- **Un guide d'utilisation clair**
- **Un calendrier désormais bien intégré :**
  - Décembre : ouverture du site (*ouverture des comptes*)
  - 20 janvier- 20 mars : saisie des vœux
  - Mi-avril : validation du dossier
  - Juin-juillet : campagnes de propositions
- **Une ouverture du champ des possibles à exploiter :**
  - plusieurs vœux par champ de formation
  - vœux multiples : une chance supplémentaire...



## ... mais un outil à prendre au sérieux.

- **Des éléments constitutifs dès le début de la Première** (3 des 5 bulletins et les notes des épreuves anticipées), donc une attention particulière au contrôle continu
- **Les résultats, élément important mais pas le seul :**
  - Valorisation du comportement, relation au groupe et au travail (appréciations de la fiche Avenir)
  - Valorisation de l'engagement de l'élève (dans les instances de l'établissement, au sein des associations affiliées, dans toute action au service du collectif)
- **Un calendrier strict et impératif**, *qui nécessite une veille constante*
- **Une procédure à intégrer rapidement**, *notamment la réponse aux propositions*



A photograph of three students in a library setting. A young man with dark hair is smiling and looking towards a young woman with glasses who is looking at a laptop. Another student is partially visible in the foreground on the right. The background shows bookshelves filled with books.

**Une constante à Fresnel,**

- l'accompagnement tout au long du parcours (*Pronote*, inscription à l'examen, aménagements éventuels, accompagnement aux choix, *Parcoursup*)

**Une ambition à Fresnel,**

- la sérénité et le bien-être des élèves (contre le stress du contrôle continu et du projet de formation, avec des temps de respiration collectifs)

**Une mission à Fresnel,**

- la réussite de tous les élèves au baccalauréat et l'accès choisi à l'enseignement supérieur

Nourries par un dialogue constructif...

# MERCI



Lycée A. Fresnel



02 31 70 33 00



ce.0140014p@ac-normandie.fr



<https://lycee-fresnel.etab.ac.normandie.fr>